

Orléans, le mercredi 22 mai 2013

Droit de réponse

Suite à l'article intitulé « La nouvelle féodalité » de Monsieur Didier Rykner, et conformément à la liberté d'expression que ce dernier dit défendre, la Mairie d'Orléans tient à faire une mise au point et rétablir la vérité.

Monsieur Rykner évoque le soi-disant mépris des maires pour les règles juridiques. Il n'est manifestement pas au fait en ce qui concerne l'installation des dites colonnes fleuries. Ces éléments temporaires de mobilier urbain ne nécessitent aucune autre autorisation que celle des propriétaires des façades concernées. Chacun d'eux a d'ailleurs consenti à l'installation de ces colonnes particulièrement appréciées par les Orléanais.

D'autre part, concernant la rue des Carmes, voilà 4 ans que la Mairie a toujours gagné devant la justice. Encore récemment, par décision du Tribunal Administratif en date du 02 avril 2013, le caractère d'utilité publique du projet d'élargissement de la rue a été validé par le juge et l'arrêté ministériel pour l'essentiel annulé, également devant le juge, conformément à la demande de la mairie. Au final, qui méprise les décisions de justice ? Les maires ou Monsieur Rykner ?

Monsieur Rykner se permet également de préjuger de la prochaine élection municipale à Orléans en écrivant que « Serge Grouard... risque malheureusement d'être réélu ». Même si tel était le cas, est-ce à dire que Monsieur Rykner ne respecte pas plus la démocratie que la justice ?

Enfin, les propos de Monsieur Rykner ne peuvent faire écho sur le territoire d'Orléans. Les habitants et visiteurs constatent, jour après jour depuis douze ans, l'engagement de Serge Grouard, de son équipe municipale et des agents de la Mairie d'Orléans pour le patrimoine de leur ville. La rénovation des façades à pans de bois, de monuments classés comme l'ancien évêché, l'hôtel Dupanloup, le château de la Motte-Sanguin, la bibliothèque Hardouineau, la création d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager, sont autant d'exemples d'actions menées à l'initiative de la Mairie d'Orléans et en étroite collaboration avec les services de l'Etat eux-mêmes. Comment parler d'indifférence ?

Ces travaux de restauration patrimoniale font aujourd'hui le rayonnement d'Orléans, une ville qui accueille chaque année davantage de visiteurs et fait la fierté de ses habitants.

M. Rykner reste le commentateur lointain d'une région dont il semble tout ignorer. Il devrait revenir à Orléans, à moins qu'il ne craigne de se laisser séduire par le charme d'un territoire dont l'évolution se fait en harmonie avec l'histoire.

Contact Presse :

Julie Barbier-Cassan – 02 38 79 29 63

jbarbiercassan@ville-orleans.fr

www.orleans.fr

 espace presse